

CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La CCM TROYES OUEST SAINT ANDRE LES VERGERS 96 ROUTE D AUXERRE 10120 ST ANDRE LES VERGERS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur DEBRET Antoine, gérant de la société EURL A2D CONSTRUCTION BOIS E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 88 BIS RUE GENERAL DE GAULLE 10180 ST LYE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	Monsieur DEBRET Antoine
Nombre de parts	10
Adresse de l'associé gérant	88 BIS RUE GENERAL DE GAULLE 10180 SAINT LYE
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

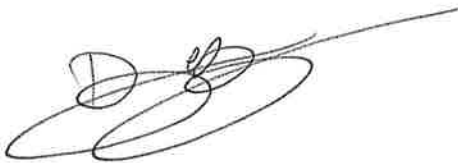
étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint André les Vergers le 18 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



JST08

Crédit Mutuel
Troies Ouest
96, route d'Auxerre
10120 ST ANDRE LES VERGERS
Tél. 03 25 45 81 91
RCS TROYES 421 624 297 ORIAS n° 07 003 758

